

02 Mot de la mairesse

05 Actualités

03 Rapport financier 2022

06 Sécurité incendie



Sainte-Martine

Entre terres et rivières



L'Info Sainte-Martine

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



Vol. 31 / No 5
Novembre 2023



MOT DE LA MAIRESSE

Cher voisin et chère voisine!

Vous serez d'accord avec moi que plusieurs aspects font de Sainte-Martine une municipalité unique qui se distingue. Certainement par la nature même du paysage, notre importante activité agricole et par l'unicité de notre patrimoine, mais surtout, ce qui fait de notre municipalité un endroit empreint de quiétude et de bienveillance, ce sont les gens qui l'habitent.

Politique familiale et des aînés

Nous avons ici la chance d'avoir une population d'une belle mixité démographique, c'est-ce qui, entre autres, fait notre richesse. Puisqu'elle date de juin 2013, il est maintenant temps d'actualiser notre politique familiale et des aînés et son plan d'action pour s'assurer qu'ils reflètent nos valeurs actuelles.

Nous faisons appel à vous afin de participer à cet exercice. Impliquez-vous, c'est toujours le meilleur moyen de façonner positivement son milieu de vie. Trouvez les détails pour vous inscrire en page 3.

Notre sécurité une priorité

À chaque automne, la prévention des incendies se place au centre de l'actualité. Nous pouvons compter sur un service de prévention incendie composé d'une équipe vaillante qui a à cœur le bien-être de notre population.

En matière de prévention des incendies, nous sommes tous responsables de faire notre part pour assurer notre sécurité et celle de nos proches. Vous trouverez dans les pages suivantes d'importantes informations qui sont essentielles. Que ce soit les consignes pour s'assurer que notre avertisseur de fumée est fonctionnel ou bien ce que nous devons inclure dans notre trousse 72H, vous serez à même de bien vous préparer à faire face à une situation d'urgence.



Le 11 novembre prochain, nous célébrerons le jour du Souvenir, autrefois appelé jour de l'Armistice. Ce jour rappelle la fin de la Première Guerre mondiale et est une occasion de se souvenir de tous ceux qui ont défendu nos valeurs.

Malheureusement, la guerre ailleurs nous fait apprécier la paix ici. Ayons une pensée pour ceux et celles dont les sacrifices assurent notre bien-être.

Bonne fin d'automne!

Mélanie Lefort, mairesse de Sainte-Martine

Sujets traités lors des séances du conseil municipal de septembre et octobre dernier

OCTROI DE CONTRAT

- Contrat de déneigement et épandage d'abrasif pour la partie village est octroyé à Excavation Pascal Beaulieu Inc. pour une durée de trois ans au montant de 331 197,93 \$.

DISPOSITION DE BIENS

- La Municipalité désire se départir de certains biens dont elle ne se servait plus. Voici la liste des biens, des adjudicataires et des montants :

Biens	Adjudicataire	Montant (avant taxes)
Débroussailleuse portée 5 pieds avec PTO	Denis Faubert	651 \$
Fourche à palette à attelage 3 points pour tracteur (avec sorties d'huile)	Les constructions Pomminville Inc.	650 \$
Tracteur à gazon John Deere frontal 48 pouces de coupe avec moteur 20 forces	Benoît Hébert	2000 \$
Tracteur Ford 5600, 1981, moteur 4.4 p.c. 73 HP (sans souffleur)	Ferme des Parents Inc.	6650 \$
Tracteur international Hydro 100, 1976 DT-436 avec souffleur Blanchette	Douglas McCartney	9266 \$
Camion international PayStar 1981, 4x4 avec équipement de déneigement et saleuse, moteur Détroit	Richard Robert	2500 \$
Camion international PayStar 1981, 4x4 avec équipement de déneigement et saleuse, moteur Power Torque 240 Cuming	Excavation Pascal Beaulieu Inc.	5110 \$
Camion pompe GMC Thibault 1966 avec moteur 366, pompe 625 gallon minute	René Duquette	3300 \$

AIDE FINANCIÈRE

- Suivant l'acceptation des états financiers 2022 de l'Office d'habitation du Haut-Saint-Laurent, les sommes à payer pour l'habitation à loyer modique sont de 1 493,45 \$ pour 2022, plus le déficit accumulé de 1 834,30 \$ et de 2 124,46 \$ pour le programme de supplément au loyer, pour un montant total de 5 452,21 \$

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Martine a été présenté publiquement lors de la séance du Conseil municipal du 10 octobre dernier et était accompagné des rapports, sans réserve, de l'auditeur indépendant.

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022

DETTE CONSOLIDÉE

La dette consolidée totale au 31 décembre 2022 est de 5 652 735 \$, ce qui représente une diminution de 1 697 466 \$ par rapport à l'année 2021.

Cette diminution est en grande partie attribuable au remboursement du refinancement par anticipation de 874 500 \$ encaissé en 2021 et le remboursement par anticipation 126 500 \$.

La dette est distribuée de la façon suivante : Réserves et fonds réservés – 64 772 \$; Aux riverains – 1 113 143 \$; À l'ensemble – 3 471 755 \$; Gouvernement provincial – 1 003 065 \$.

Les états financiers ont été audités par la firme comptable BCGO qui a confirmé que ceux-ci donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022, et reflètent adéquatement les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Au cours de l'année 2022, les revenus provenant des activités financières de la municipalité ont totalisé 727 789 \$ tandis que les dépenses et affectations nettes ont totalisé 7 419 786 \$.

La Municipalité a ainsi clôturé l'année 2022 avec un surplus de 573 645 \$ dérivé principalement des droits de mutation immobilière, revenus d'intérêts et économies d'exploitation.

Pour l'année 2022, les projets d'investissement totalisaient 805 252 \$.

Ces principaux projets sont :

- Aménagement de parcs 157 825 \$
- Acquisition de terrain 282 497 \$
- Resurfaçage 145 582 \$
- Bâtiments 138 378 \$
- Autres 80 970 \$

BESOIN DE CITOYENS QUI SOUHAITENT S'IMPLIQUER !

Nous sommes à la recherche de citoyens désirant s'impliquer dans le projet.

Ce que ça implique :

- Environ 6 réunions sur une période d'un an
- Donner votre opinion lors des réunions (les réunions seront guidées par l'administration de la Municipalité)

QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS ?

C'est un document qui est créé en partenariat avec les citoyens.

Ce document reflète notre vision en termes de qualité de vie au sein de notre communauté ainsi qu'un plan d'action pour atteindre la vision souhaitée.

La politique nous sert aussi à assurer l'équité, le respect et la solidarité dans notre gouvernance pour que Sainte-Martine demeure un lieu où il fait bon vivre en famille et en tant qu'ainé.

Écrivez à direction.loisirs@sainte-martine.ca ou téléphonez au 450 427-3050 pour vous inscrire.
















On s'implique à
Sainte-Martine!








Politique familiale
et des aînés

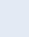

























Calendrier municipal

-  Collecte du recyclage secteur village
  Collecte du recyclage secteur campagne
  Écocentre
  Encombrants
 Collecte des matières organiques
  Collecte des ordures ménagères
  Séance du conseil municipal
 Collecte des plastiques agricoles
  Services municipaux fermés
  Collecte des branches
 Collecte surplus de carton village
  Collecte surplus de carton campagne
  Vente de garage

Novembre 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1  	2	3 	4
5  Fin de l'heure avancée Patin libre	6 	7 	8  	9	10  	11  Jour du Souvenir
12 Patin libre	13 ●	14  	15 	16	17  Atelier de vin	18
19 Patin libre	20 	21 	22  	23	24  	25 
26 Patin libre	27 ○	28 	29 	30		

Décembre 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5  	6   	7	8  	9 
10	11	12 ●  	13 	14	15	16
17	28	19   	20  	21	22   	23
24	25  Noël	26 ○  	27  	28 	29 	30
31						

À PARTIR DU 13 SEPTEMBRE 2023: Service de contrôle animalier à Sainte-Martine assuré par le Refuge Chaby et Chiens

Dans le but d'offrir un service digne des valeurs de Sainte-Martine, le refuge Chaby et Chiens prendra dorénavant en charge le contrôle et la garde des animaux sur le territoire. Leurs équipes sont formées spécialement pour les interventions de type morsures, évaluation de dangerosité potentielle et autre.

Tous les animaux seront pris en charge à l'exception des animaux de la faune.

Pour rejoindre le refuge

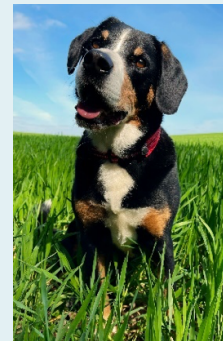
Refuge Chaby et Chiens

420, rue Ellice, Beauharnois

Ouvert du lundi au vendredi de 10H à 17H, samedi 10H à 15H30

Contact au refuge (450) 395-0751

Pour urgence (514) 232-3286



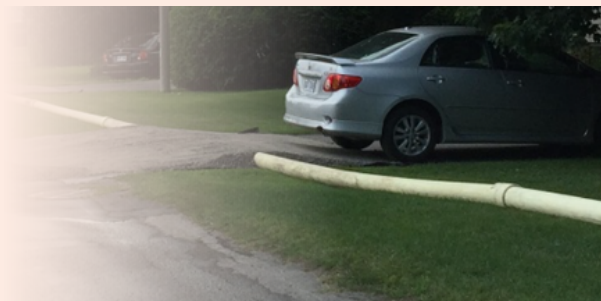
EAU POTABLE : TRAVAUX DE GAINAGE

Comme annoncé lors de l'adoption du budget 2023 par les membres du Conseil, l'entretien des infrastructures de Sainte-Martine est une priorité pour les investissements et actions à venir afin d'assurer, entre autres, que la population ne subira pas de bris de service dans son accès à l'eau potable.

Les travaux de gainage qui visent à réparer les conduites endommagées ont débuté au mois d'août et sont complétés à plus de 70%. Les travaux sont à l'étape de la remise en service des conduites qui ont été réparés. L'ensemble de ces travaux devrait être complété au début du mois de novembre. Les secteurs ciblés par les actuels travaux sont la route 138 et la 205, chemin de la Beauce. Durant les travaux, il est possible que l'eau soit brouillée pour le tout Sainte-Martine, qu'il y ait une baisse de pression ou une odeur de chlore. Si tel est le cas, svp laissez couler l'eau du robinet et celle-ci devrait reprendre son aspect naturel après quelques minutes. De plus, nous vous conseillons de ne pas faire de lavage si l'eau est brouillée.

Lorsqu'une interruption d'eau, ou autre est planifiée, donc non urgent, un avis accroché à la porte ou un feuillet dans la boîte aux lettres sera distribué aux adresses affectées.

Pour information supplémentaire, écrivez-nous au infos@sainte-martine.ca ou téléphonez, lors des heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville au 450 427-3050.



Sécurité incendie

NOUS AVONS CHANGÉ L'HEURE: C'EST LE TEMPS DE VÉRIFIER VOS PILES!

C'est le moment parfait pour vérifier vos avertisseurs de fumée.

Malheureusement, on oublie l'importance de posséder un avertisseur fonctionnel et situé au bon endroit chez soi.

Important :

- Installez un avertisseur de fumée par étage, sans oublier le sous-sol! Ceux-ci doivent être situés à proximité des chambres à coucher.
- Ne retirez JAMAIS la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent, celui-ci doit être installé trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Éloignez-le tout simplement de ces deux pièces.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique, qui déclenchera moins d'alarmes inutiles et un modèle à pile au lithium, qui aura une espérance de vie d'au moins 10 ans! Ce qui vous évitera les oublis de changement de piles.
- Remplacez-les 10 ans suivant la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si la date est absente, ne prenez aucun risque et remplacez-le immédiatement.

Quoi faire en cas d'incendie

Au son de l'avertisseur de fumée : **SORTEZ!**

La fumée est mortelle et elle se propage rapidement!

Chaque seconde compte, vous avez moins de trois minutes pour évacuer votre domicile!

- Alertez sans délai vos enfants et les autres occupants;
- Sortez de la maison sans perdre de temps;
- Rendez-vous au point de rassemblement à l'extérieur et à l'avant de votre domicile puis vérifiez que personne ne manque à l'appel;
- Appelez le 9-1-1 une fois à l'extérieur uniquement.

La règle d'or c'est :

Ne jamais retourner dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes



Saviez-vous que...?



Malheureusement, la plupart des victimes d'incendies sont intoxiquées par les fumées avant même d'être la proie des flammes.

Les habitations d'aujourd'hui sont constituées principalement de matériaux synthétiques à base d'hydrocarbure, qui lors d'un incendie génère rapidement une quantité importante de fumée très toxique et extrêmement inflammable, ce qui réduit considérablement le temps dont vous disposez pour évacuer en toute sécurité votre habitation!

Saviez-vous que...?

FERMEZ LES PORTES!

En fermant les portes intérieures de votre habitation, vous ralentissez considérablement et efficacement la propagation des fumées. De ce fait même, en fermant les portes vous réduisez l'alimentation en oxygène à l'incendie et vous ralentissez la propagation du feu.

RETENEZ BIEN CECI :

Une porte fermée, même la plus ordinaire des portes, peut retenir la fumée pendant un certain temps, maintenir la température de la pièce et permettre aux pompiers d'arriver sur les lieux pour procéder au sauvetage s'il y a lieu et à l'extinction du feu.

Préparez vous à toute éventualité en préparant votre trousse 72H

En cas de situation d'urgence, vous devez avoir rapidement sous la main des articles nécessaires, comme de la nourriture, de l'eau et une lampe de poche à piles ou à manivelle.

L'important, c'est de bien organiser votre matériel pour le trouver rapidement.

Il doit être facilement accessible et prendre la forme d'une trousse 72H.

Veillez à ce que votre trousse soit facile à transporter et que tous les occupants de la maison savent où elle se trouve.

Gardez là dans un sac à dos, dans un sac de sport ou dans une valise à roulettes à portée de la main, dans un endroit facilement accessible, par exemple dans le placard près de la porte d'entrée.

Votre trousse doit inclure

- Eau : au moins deux litres d'eau par personne et par jour (utilisez de petites bouteilles qui seront plus faciles à transporter en cas d'ordre d'évacuation)
- Aliments non périssables : prévoir les quantités nécessaires pour chaque personne par jour (n'oubliez pas de remplacer les aliments et l'eau une fois l'an et prévoyez le nécessaire pour vos animaux)
- Ouvre-boîte manuel
- Lampe de poche à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- Radio à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- Trousse de premiers soins
- Clés additionnelles de la voiture et de la maison
- Argent comptant en petites coupures, par exemple des billets de 10 \$ et de la monnaie
- Plan d'urgence incluant les coordonnées des personnes à contacter
- Couvertures
- Bougies
- Briquet, allumettes ou les deux
- Sifflet – pour signaler votre présence au besoin
- COPIES DE DOCUMENTS IMPORTANTS



Consultez notre site web pour plus de détails sur votre trousse 72H

Urbanisme



COLLECTE DES BRANCHES

La collecte des branches a lieu la première semaine de novembre, les branches doivent être au chemin le lundi 6 novembre à 7h. Il s'agit de la dernière collecte 2023.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À noter que la collecte des ordures ménagères se fera toutes les deux (2) semaines au cours de toute l'année 2023.



Collecte des matières organiques

La collecte des matières organiques a lieu à toutes les semaines, le vendredi, jusqu'à la fin novembre.



Collecte des plastiques agricoles

La collecte des plastiques agricoles a lieu tous les premiers mercredis du mois, donc le 1^{er} novembre.



ÉCOCENTRE

Vous pouvez disposer d'un bon nombre de matières et d'objets à l'Écocentre, qui sera ouvert durant la période estivale les mercredis et samedis à chaque semaine jusqu'au 31 octobre.

En novembre, l'écocentre sera ouvert les mercredis 1^{er}, 8, 15 et 22 novembre ainsi que les samedis 4, 11, 18 et 25 novembre. (Voir le calendrier à la page 4)

SUBVENTION POUR LA PLANTATION D'ARBRES

La Municipalité a créé un programme de subvention pour l'acquisition et la plantation d'arbres.

Encourager les propriétaires à planter un arbre pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, de réduire les besoins d'arrosage et d'embellir la municipalité.

Conditions du programme

La remise accordée par la Municipalité au propriétaire est de 50 % de l'achat d'un arbre pour un montant maximum de cinquante dollars (50 \$), incluant les taxes.

L'arbre doit être planté entre le 1^{er} avril et le 15 juin ou entre le 1^{er} septembre et le 15 novembre.

Une seule demande peut être déposée par année par immeuble.

D'autres conditions et certaines exclusions s'appliquent, voir le site web pour plus de détails.

Votre demande de subvention doit être déposée avant le 1^{er} décembre 2023 en remplissant le formulaire sur le site web de la municipalité aussi disponible à l'hôtel de ville.



Scannez ce code pour les détails via notre site web.

ABRI TEMPORAIRE

L'installation d'abris amovibles et abris d'auto temporaires est permise à partir du 15 octobre.

Les abris devront être démantelés au plus tard le 15 avril.

Un abri amovible (tambour temporaire) doit être installé à un minimum de 2 mètres d'un trottoir ou d'une rue et de 1,5 m d'une borne fontaine.

Un abri d'auto temporaire peut seulement être installé dans une allée de stationnement.

L'abri être installé à un minimum de 1 mètre d'une ligne de terrain, de 2 mètres d'un trottoir ou d'une rue et de 2m d'une borne fontaine. La hauteur maximale permise est de 3m.



ATELIERS

LE TEMPS D'UN APRÈS-MIDI AVEC MICHELLE!

Cet atelier permet d'échanger sur des sujets improvisés ou suggérés par vous les participants et l'animatrice.

Tout en placotant vous profitez de ce moment pour créer, cuisiner ou jouer à des jeux et surtout passer un bel après-midi !

Les mercredis de 13h30 à 15h30 avec Michelle

- 1 novembre : Reproduction d'image sur un rondin de bois
- 8 novembre : Bingo
- 15 novembre : Jeux de société / cartes
- 22 novembre : Création de jeu Tictactoe
- 29 novembre : Décoration de Noël

Places limitées : vous devez vous inscrire au plus tard le mardi avant 12h00 au 450-427-1576

LES MATINÉES DE GUYLAINE

Venez-vous amuser à faire des activités que vous pourrez refaire à la maison avec vos enfants.

Les jeudis de 9h15 à 11h.

- 2 novembre : Recette de carrés aux Rice Krispies
- 9 novembre : Expérience scientifique "pâte magique mi-liquide mi-solide"
- 16 novembre : Volleyball avec balloune
- 23 novembre : Bricolage "Hibou avec noix"
- 30 novembre : Jeux de société

Vous devez vous inscrire au plus tard le mercredi avant 12h00 au 450-427-1576



CUISINES COLLECTIVES :

Les mercredis de 9h à 13h avec Laurie

Pour faire des économies, des rencontres et bien manger.

Information et inscription : 450-427-1576

CUISINES BOUTCHOUX :

Cuisinez de chouettes recettes avec vos enfants!

Activité gratuite pour vous et vos petits.

*Places limitées

Inscription obligatoire au plus tard le mardi avant 12h au 450-427-1576

4 novembre : Potage à la courge butternut

11 novembre : Biscuits à l'avoine

18 novembre : Pizza style hamburger (zoom)

25 novembre : Pain aux bananes double chocolat

Recette en zoom :

Vous devez venir chercher les ingrédients le jeudi 16 novembre entre 15h -18h



MAMAN-CONSEILS :

Nous offrons un service d'aide et de soutien aux parents d'enfants de 0 à 5 ans. Guylaine vous propose des rencontres afin de vous donner de bons trucs qui vous aideront à faire face aux difficultés reliées à l'enfant. Contactez le 450-427-1576.



AIDE AUX DEVOIRS :

Les lundis et mardis de 15h30 à 16h15.

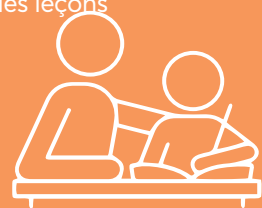
Du soutien est offert pour les devoirs, les leçons ou un projet d'école.

Une collation est offerte aux jeunes!

Places limitées, offert aux membres seulement.

Vous devez vous inscrire au plus tard le jeudi de la semaine d'avant.

450-427-1576



FRIGO COMMUNAUTAIRE :

Une initiative de partage de surplus de fruits et légumes.

(situé à la sacristie de l'église de Sainte-Martine)

Pour informations composez le 450-427-1576

(du lundi au jeudi entre 9h et 16h30)

Détails sur le site web : actionsfamilles.org



Vie Communautaire

La Station de l'Aventure Maison de la famille

Tous les lundis de 9h à 11h à l'église de Sainte-Martine, des matinées parent-enfant pour les 0 – 5 ans sont offertes. 🖐️🖐️🖐️

Chansons, jeux, bricolage, histoire à faire avec d'autres familles présentes.

Une belle occasion de faire des rencontres enrichissantes pour les petits et les grands.

Tous les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 14h à l'église de Sainte-Martine, une halte-répît pour les enfants de 0 – 5 ans est offerte.

Une fois par mois une sortie et un café-causerie sont organisés pour les familles.

Différents ateliers sont aussi offerts afin de bien outiller les parents.

Visitez le site internet pour toutes les activités et détails :

www.stationdelaventure.com

Vous avez besoin de parler, appelez Ligne-Parents : 1 800 361-5085



UN SERVICE DE POPOTE ROULANTE À SAINTE-MARTINE !

Un service de livraison de repas est disponible aux résidents de Sainte-Martine et Saint-Urbain-Premier.

Il s'adresse aux personnes malades, en perte d'autonomie ou en réhabilitation.

Repas prêts-à-manger, local & maison de type « Tout inclus » :

Soupe, plat principal, dessert.

Livraison les mardis, lors du dîner, entre 11h et 12h30.

Les places sont limitées !

Pour info, du lundi au vendredi entre 8h et 16h :

☎️ 450-699-6289 | 514 231-0379 | www.popotes.org

Bénévoles recherchés

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour combler des services essentiels à la population : Popotes Roulantes, Accompagnement-transport aux rendez-vous médicaux et Réception.

Pour devenir bénévole | ☎️ 450 699-6289 ou ✉️ benevolat@cabgc.org



Livraison

Repas « Tout inclus »
soupe, plat principal, dessert

**Pour personnes
âgées, malades, en
perte d'autonomie
et/ou en
réhabilitation.**

450 699-6289

www.popotes.org



Sports et loisirs

PATIN LIBRE

La municipalité de Sainte-Martine vous offre des heures de patin libre gratuitement.

📅 À partir du 8 octobre

🕒 Les dimanches de 10h30 à 12h

📍 Au centre sportif régional des Copains

💰 Gratuit

Ouvert à tous



Bibliothèque

ATELIER DE dégustation de VIN

Vous croyez que la dégustation n'est réservée qu'aux professionnels? Il n'en est rien.

En effet, cet atelier de 2h30 vous permettra de connaître les bons mots pour décrire le vin que vous dégustez en plus de vous initier à la dégustation.

Les 4 vins seront accompagnés de fromages et charcuteries. Beaucoup de plaisir en perspective

📍 À la bibliothèque, 164 rue Saint-Joseph à Sainte-Martine

📅 Le jeudi 16 novembre

🕒 De 19h à 21h

💰 25\$ pour les citoyens. 45\$ pour les non-résidents.

Inscriptions obligatoires sur la plate-forme Sport plus.

Vous trouverez le lien sur notre site internet à Sainte-Martine, ca sous l'onglet Activités, bibliothèque.



ARTISTES RECHERCHÉS POUR EXPOSER À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale de Sainte-Martine invite tous les artistes/photographes amateurs ou professionnels pour expositions solos ou en groupe pour l'année 2024.

Temps d'exposition : 8 semaines, plus montage et démontage.

Possibilité de vernissage (à vos frais).

Faites parvenir votre dossier à jour à l'adresse suivante : chef.biblio@sainte-martine.ca

Pour plus d'information, contactez Madame Geneviève Tardif au 450-427-0350 poste 247.

Votre dossier doit être constitué de photos de vos œuvres, des dimensions, de la technique utilisée (acryliques, huiles, résines, collages...) ainsi que les prix et d'un texte nous aidant à mieux comprendre votre travail et votre démarche artistique.

Date limite : 30 novembre 2023



NOUVEAUTÉ : ESPACE CRÉATIF

Le 1^{er} octobre dernier avait lieu l'inauguration de l'**ESPACE CRÉATIF** de notre bibliothèque. Cet espace a été créé pour vous!

En quoi ça consiste ?

- Espace aménagé pour créer des projets artistiques de toute sorte.
- Matériel fourni gratuitement (peinture, aquarelle, chevalets, étampes, laines, crayons, colle ...). Vous pouvez aussi apporter le matériel spécifique que vous souhaitez.
- Ouvert durant les mêmes jours et heures que la bibliothèque.
- Des ateliers créatifs seront aussi offerts.
- **Gratuit pour tous et sans réservation!**

Venez découvrir ce bel espace créatif, nous avons hâte de vous voir créer!



TRAVAUX PUBLICS: RINÇAGE DU RÉSEAU

Comme à chaque année, des travaux de rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc ont débuté le mercredi 25 octobre pour une durée d'environ trois semaines, afin de s'assurer d'offrir une eau potable de grande qualité. Les travaux ont lieu du lundi au vendredi, entre 7 h et 16 h.

Vérifiez la qualité de l'eau avant son utilisation pendant la durée des travaux.

Pendant ces travaux, il est possible que l'eau soit brouillée, qu'il y ait une baisse de pression ou une odeur de chlore.

Si tel est le cas, laissez couler l'eau du robinet et celle-ci devrait reprendre son aspect naturel après quelques minutes. Nous vous conseillons de ne pas faire de lavage si l'eau est brouillée.

À moins d'avis contraire, il n'est pas requis de faire bouillir l'eau avant de l'utiliser.

À noter que le rinçage unidirectionnel est un nettoyage systématique des conduites du réseau d'aqueduc par une série d'opérations de vidange exécutées séquentiellement en s'assurant que l'eau qui sert au nettoyage est toujours propre.

Pour plus de renseignements, communiquez avec nous au 450 427-3050.



MAIRIE

3, rue des Copains
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050
Télécopieur : 450 427-7331
info@sainte-martine.ca
www.sainte-martine.ca
f MunicipaliteSainteMartine

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

164, rue Saint-Joseph
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050, poste 243
biblio@sainte-martine.ca

Heures d'ouverture :

Mardi : 9 h à 17 h
Jeudi : 12 h à 20 h
Samedi et dimanche : 10 h à 15 h

ÉCOCENTRE

75, rue Saint-Joseph
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050, poste 224

Estival :

(du 1^{er} avril au 31 octobre)
Mercredi de 14 h à 18 h
Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Hivernal :

(du 1^{er} novembre au 31 mars)
Un mercredi sur deux de 14 h à 18 h
Un samedi sur deux de 8 h 30 à 12 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE ET DESJARDINS

13, rue Ronaldo-Bélanger
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Réservations : 450 427-3050 ou info@sainte-martine.ca